LE MENÉ, TERRITOIRE RURAL EN EXPÉRIMENTATION

SOMMAIRE

PRÉAMBULE / P.05

- L'Edito du CAUE 22
- Remerciements

QUEL AVENIR POUR LES BOURGS ET LES TERRITOIRES RURAUX / P.11

- « Vitaliser ou Revitaliser ? : à la recherche d'un langage commun comme support de l'action urbaine concertée » - interview Mariette Darrigrand, sémiologue
- « Pour être attractif, un centre-bourg doit offrir un bon scénario à ses habitants » - interview de Stéphane Chevrier, sociologue et enseignant à l'IAUR
- Le Mené, un territoire en mouvement
- Un territoire d'expérimentations ouvert à une pédagogie active
- « L'attractviité liée à l'emploi ne se traduit pas par une attractivité résidentielle », interview de Marie-Thérèse Grippaudo délégué à la revitalisation urbaine de la commune du Mené et Laurent Gaudicheau, Directeur Général des Services de la commune du Mené
- Développer de nouvelles stratégies en territoire rural, interview de Nadia Sbiti et Cécile Mescam, enseignantes à l'ENSAB

LA FABRIQUE, UN ATELIER DES POSSIBLES À COLLINÉE / P.37

- Diagnostic et enjeux d'une nouvelle ruralité
- Un scénario Mené 2065 : vers une économie « post carbone »
- Développer les ressources existantes, façonner un nouveau territoire
- La mise en réseau des savoir-faire dessine un nouveau territoire
- La fabrique du vivre ensemble au coeur du projet rurbain et architectural

RETOUR AU TERRITOIRE DU MENÉ ET À SES ATTENTES / P.73

- « Ces territoires ruraux mal perçus aujourd'hui, seront très attractifs demain » , interview de Jacky Aignel, président de la communauté de communes du Mené
- « Oxygéner la réflexion », interview de MarieThérèse Grippaudo, délégué à la revitalisation urbaine de la commune du Mené

L'ÉDITO

L'équipe du CAUE s'attache à travers sa mission de conseil à questionner et développer dans ses domaines de compétences les outils adaptés aux besoins des collectivités du département. Si l'approche urbaine et architecturale est un des leviers d'actions pour la revitalisation des bourgs, nous savons que la question de l'équilibre territorial est complexe et appelle des réponses multiples croisant également les champs économiques, sociaux et culturels.

Ainsi, nous avons souhaité mettre en lumière et faire connaître le travail partenarial dans lequel nous sommes engagés en collaboration avec la DDTM des Côtes d'Armor, l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Bretagne et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes pour mettre en relation élus, enseignants et étudiants et nourrir des échanges riches de pratiques et de savoirs sur notre territoire dans ces domaines.

En 2015, le territoire du Mené a ainsi accueilli des étudiants issus de l'université de Rennes 2 et de l'Ensab regroupés dans un atelier de projet commun. La nouvelle commune du Mené a ainsi pu alimenter ses réflexions dans le cadre de sa démarche de revitalisation des centres-bourgs et dans sa recherche d'innovation constante en matière de développement économique local.

« Le Mené, un territoire rural en expérimentation » restitue les réflexions des étudiants et des acteurs de ce territoire menées dans le cadre de cet atelier qui vise à croiser les échelles, les compétences, les pratiques et les points de vues. J'espère que ce livret suscitera l'envie de continuer d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et d'action en faveur du dynamisme de nos territoires.

Michel Desbois
Président du CAUE 22

REMERCIEMENTS

Comment penser aujourd'hui villes et campagnes alors que les mots même disent mal les réalités ? Le titre, « territoire rural en expérimentation » est de ce point de vue très explicite. Comment montrer à nos concitoyens qu'il existe des alternatives à la maison dans un lotissement ? Comment montrer à tous qu'une bonne architecture, que la valorisation des paysages, sont des facteurs d'attractivité ? Comment un territoire peut-il favoriser les circuits courts pour sa production et sa consommation d'énergie et de matériaux bio-sourcés ? Ce sont toutes ces questions que les étudiants ont approchées sur le territoire du Mené. Elles traversent les préoccupations qui portent l'enseignement, et l'école puise ainsi dans son territoire matière à questionnement et à théorie. Elle offre en retour son savoir-faire de projet qui au-delà du Pays de Mené peut sensibiliser plus largement les élus de tous les territoires.

Le travail ici présenté n'aurait pu être mené à bien sans les partenaires fidèles de l'Ecole que sont, le CAUE des Côtes d'Armor qui porte cette édition, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR), les équipes enseignantes des masters MOUI (Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière) et ACT (Aménagement et collectivités Territoriales) de l'université Rennes 2, l'EPF de Bretagne, les élus et les techniciens de la commune nouvelle du Mené.

Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés. Les étudiants pour leur investissement, leur intelligence, leur travail, méritent aussi tous nos remerciements. Les enseignants, bien sûr, Nadia Sbiti, Cécile Mescam, Stéphane Chevrier, qui n'ont jamais été avares ni de leur temps, ni dans le partage de leurs savoirs.

Jean-François Roullin
Directeur de l'ENSAB

QUEL AVENIR POUR LES BOURGS ET LES TERRITOIRES RURAUX ?

« VITALISER OU REVITALISER ? UNE NOUVELLE RURALITÉ EN QUÊTE DE LANGAGE »

INTERVIEW DE MARIETTE DARRIGRAND, SÉMIOLOGUE .

Réenchanter, revitaliser, redynamiser, requalifier... Le préfixe « re- » imprègne le langage actuel de l'urbanisme et de l'architecture. Il figure en tête du sujet qui nous occupe : la fabrique des lieux actuels du vivre ensemble. D'usage facile, il permet de former à l'envie de nouveaux mots et de fait, de nouveaux concepts. Partant de l'idée que la plastique des mots, leur occurrence, ont autant à dire que la définition du dictionnaire, il paraissait intéressant de questionner une spécialiste du langage, habituée à les décrypter. Que racontent-ils d'une discipline, d'une profession et de ses pratiques ? La sémiologue Mariette Darrigrand, auteure de *Sexy Corpus* paru récemment aux éditions Lemieux, apporte son éclairage.

Vous avez relevé la présence du préfixe "re" dans le langage politique et médiatique depuis une dizaine d'années. Il est également très utilisé aujourd'hui dans le vocabulaire de l'architecture et de l'urbanisme. Comment l'analysez-vous ?

Mariette Darrigrand : « Dans un emploi courant, ce préfixe marque le redoublement, la répétition. C'est le "bonjour-rebonjour". Mais plus profondément cet "indice" grammatical marque la difficulté à produire quelque chose de nouveau, à inventer. Le "Re" exprime foncièrement un désir de retour à l'origine. L'acmé du "re" dans le langage politique et médiatique se situe en 2007, au début de la crise économique. Avec des expressions telles que "réenchanter la République", "réinventer la démocratie"» .

Vous soulignez également qu'il marque un certain rapport au temps, à l'histoire, à la création...

M.D : « En effet, à partir des années 90, la vision progressiste de l'histoire a été remise en cause. La science a été perçue de manière plus négative. On s'est méfié de l'évolutionnisme. Une vision cyclique, plus intuitive de l'histoire avec ses invariants, a pris le dessus. Le "re" a exprimé alors une tentation de nostalgie. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le champ social a évolué. Le sens de ce préfixe aussi : nous sommes revenus à une alliance de ces deux temporalités. Des formes contemporaines naissent mais précisément ancrées, sourcées dans ce qui a pu exister. Le travail des artistes et aussi des

architectes tel que Renzo Piano qui développe depuis de nombreuses années, l'idée de "refaire la ville sur la ville", NDLR). Le progrès s'exprime aujourd'hui dans un balancement entre évolution et invariance du temps. »

A propos de la ville, des quartiers, des bourgs, on parle de revitalisation, de redynamisation, d'acupuncture urbaine… Que signifie cet emprunt au langage médical ?

M.D : « Notre époque redécouvre la pensée analogique, celle de la créativité. On renoue avec l'idée que les mots ne sont pas seulement porteurs de sens mais aussi d'imagination, par chaîne de sens, associations d'idées et de règnes (animal, humain, végétal, minéral). Or, la ville occupe une place particulière dans la pensée analogique. La métaphore du corps a toujours été très présente dans son vocabulaire. On parle de coeur, d'artères qui l'irriguent, de ventre… Certes, ce discours s'est un peu figé. C'est regrettable car il est intéressant d'actionner la métaphore, de l'interroger pour enrichir la pensée et de faire le tri entre les bons mots et les lieux communs. Par exemple, le mot "centre" signifie éthymologiquement, le pique du berger, l'aiguillon. Ce n'est donc pas un ventre mou. Ce n'est pas non plus forcément le lieu central de la ville. Un cœur peut-être ? Cela amène donc à s'interroger sur ce cœur, souvent mort, muséifié ou bien investi par les grandes enseignes commerciales dans les grandes métropoles. Comment activer sa vitalité enfouie ? On voit bien là, combien travailler la métaphore est source d'inspiration et de créativité. »

Dans le champ de la ruralité exploré ici présent, les mots adéquats font souvent défaut. Aussi on emprunte au « langage de la ville » ou à défaut, on crée des néologismes. Cette recherche de vocabulaire annonce quel type de changement ?

M.D : « Ce manque de mot signifie peut-être qu'aujourd'hui d'autres couples dialectiques émergent en face du traditionnel ville/campagne. Les rapports entre *l'urbs* et la campagne se sont complexifiés. D'où la nécessité de produire un vocabulaire nouveau. L'urbanisme, tel que nous l'entendions jusqu'à présent en France est un héritage de la tradition naturaliste où la culture domine

la nature. Ceci est moins vrai en Europe du Nord par exemple où l'on laisse plus facilement la nature agir, la forêt entrer dans la ville… Aujourd'hui, ce rapport culture/nature évolue, on se rend compte que d'autres liens existent, plus cosmologique et qu'il faut les explorer… »

« POUR ÊTRE ATTRACTIF, UN CENTRE-BOURG DOIT OFFRIR UN BON SCÉNARIO À SES HABITANTS »

INTERVIEW DE STÉPHANE CHEVRIER, SOCIOLOGUE ET CHERCHEUR ASSOCIÉ AU LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIQUE (RENNES 2), SPÉCIALISÉ EN SOCIOLOGIE URBAINE ET SOCIOLOGIE DE LA SÉCURITÉ CIVILE.

Le sociologue Stéphane Chevrier a participé à l'atelier « La fabrique » dirigé par Nadia Sbiti à l'ENSA Bretagne. Membre du centre interdisciplinaire des processus humains et sociaux (CIAPHS de l'université Rennes 2), il a également fondé un bureau d'études et de conseil : MANA qui intervient principalement dans les domaines de l'habitat, de la mobilité et de la sécurité civile et a réalisé plusieurs études prospectives autour de la question de la redynamisation des bourgs sur le territoire breton.

Depuis quand la question de l'attractivité des centres-bourgs se pose-t-elle ?
Stéphane Chevrier : « Ce questionnement a émergé à partir des années 2000, notamment avec la loi SRU (relative à la solidarité et au renouvellement urbains), un marqueur important de cette manière nouvelle d'envisager le terriroire et son aménagement. Autrefois, s'éloigner des centres urbains ou des centres-bourgs pour des points de vie agréables était envisageable car les prix bas du foncier et des transports l'autorisaient. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

La loi SRU qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France, a introduit la notion de limitation de l'étalement urbain et péri-urbain en favorisant la densification des espaces déjà urbanisés. La problématique de « faire la ville sur la ville », y compris en milieu rural, a commencé alors à se poser. Dans un second temps, la réflexion sur la transition énergétique, la notion de développement durable, avec une prise de conscience forte du coût économique et écologique des déplacements, ont renforcé cet enjeu. Revitaliser ces centres-bourgs apparait donc comme une nécessité pour lutter contre l'émiettement du paysage et l'artificialisation des terres agricoles. »

Qu'observez-vous lorsque vous zoomez sur l'un de ces centres-bourgs bretons en mal d'attractivité ?
S.R : « Le désinvestissement témoigne d'un déficit d'attractivité – défini comme la capacité à attirer différentes catégories d'acteurs et de capitaux

sur un territoire - des centres-bourgs bretons. Notre démarche s'attache à identifier les déterminants sociologiques, anthropologiques, culturels, économiques, politiques qui conduisent à ce désinvestissement. Ces centres-bourgs sont désinvestis par les habitants, les commerçants ou les services au profit de territoires périphériques (tissus pavillonnaires en extension d'urbanisation, villages et hameau au point que semblent parfois se recomposer des centralités aux marges des communes, rompant avec un modèle historique de développement à partir d'un centre ancien.

Un cas de figure récurrent, c'est l'existence d'un quartier détaché – la Bosse à Collinée par exemple-. Ce ou ces lotissements ou éco-quartiers construits à mi-chemin – trop loin, trop proche- du centre ancien. Un coeur de bourg qui lui se trouve bien souvent en zone sauvegardée avec des déconnections importantes entre le bâti et les espaces verts. Il apparaît alors plus simple et moins coûteux de construire plutôt que de réhabiliter ...»

A la demande de l'EPF (Foncier de Bretagne), vous avez conduit une enquête dans plusieurs communes bretonnes pour comprendre ce phénomène d'attractivité. Comment procédez-vous ?

S.R : « Nous procédons à une analyse sensible, « caméra à l'épaule », au plus près du territoire, de ce qu'il raconte et du point de vue de ses usagers. Ce travail d'enquête revient à résoudre une forme d'intrigue : en quoi ce lieu correspond ou pas à la vie que les habitants ont imaginée en s'y installant. Pour cela, nous recueillons leurs récits de vie : Pourquoi habitez-vous ici ? Dans cette maison ? Quel sentiment vous inspire ce lieu ? Ces centres-bourgs existent dans leur matérialité (aménagements, équipements, services), mais également par les images et les discours qu'ils produisent sur eux-mêmes et diffusent vers l'extérieur. Ils attirent aussi l'attention par les signes qu'ils émettent au travers de l'aménagement des espaces, de la qualité architecturale des bâtiments, de l'esthétique urbaine, de l'ambiance des lieux. Ces signes participent à la construction de l'image du centre-bourg et à la qualification de l'identité des habitants.

Lorsque vous disposez d'espaces urbains de qualité, vous allez vous projeter plus facilement. Si l'aire de jeux est vétuste, les trottoirs petits, etc., le scénario d'usage ne ressemblera pas à votre fiction. L'espace urbain est un « vide » qu'il faut aménager et mettre en scène. Ceux qui y vivent attendent un scénario pour écrire leur vie. Renouer avec l'attractivité, c'est choisir le bon scénario. »

Pas simple... D'autant que le scénario peut évoluer dans le temps et ne pas correspondre à tous les publics ?

S.R : « Certes cette scénographie ne doit pas être trop figée car elle doit accompagner des sensibilités diverses et les espaces publics doivent être composés pour écarter le plus possible, les conflits d'usage. Pour être attractif, un centre-bourg doit offrir une histoire où les personnes peuvent prendre place. Certains lieux racontent trop, comme La Gacilly par exemple qui est très marketé. D'autres communes comme Josselin sont « prisonnières » d'un récit patrimonial, en l'occurrence le récit médiéval... Une sorte de rengaine qui conduit à oublier d'autres potentialités.

Il est important également d'introduire une dimension plus physique, plus ergonomique au récit. Pour cela, il est intéressant de suivre une chaîne de circulation : en allant de la boulangerie ou de l'école en poussette jusqu'à chez vous, vous repérez tout ce qui ne colle pas en terme de conception de l'espace notamment. Lorsqu'on pense aménagement, on pense place, Zac, ... Or, il est intéressant de penser du point de vue de la personne, de la saisonnalité, de la temporalité, de l'échelle, se poser la question du rythme... Et tout comme dans les grandes villes, instaurer des ruptures, des élements sensibles. Cela dit, l'attractivité dépend aussi de la vitalité du secteur associatif, de la dynamique des acteurs municipaux, des commerçants... Tous ces porteurs de projets qui vont faire que les choses se passent. Ou pas. »

LE MENÉ, UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Le territoire du Mené est marqué par une mono-activité dans le secteur de l'agroalimentaire. En effet, les abattoirs Kermené, acteur majeur de l'industrie agroalimentaire européenne (Groupe E. Leclerc), compte deux sites de production importants (sur six au total) dans le Mené. Tandis que le nombre d'actifs est en baisse constante dans l'agriculture et l'élevage, avec ses 2500 salariés, l'entreprise Kermené est la principale pourvoyeuse d'emplois.

Pourtant en l'espace d'une dizaine d'années seulement, le Mené a sensiblement transformé son image agro-industrielle. Ce territoire rural a pris le train de la transition énergétique avec une bonne longueur d'avance (Lire encadré ci-dessous). Aujourd'hui, grâce au volontarisme des acteurs locaux, il est pionnier en matière d'autonomie énergétique. Les élus entendent bien garder cette vision prospective de leur territoire pour construire son avenir et celui de ses 6500 habitants.

Vers l'autonomie énergétique

Le Mené situé à l'est des Côtes d'Armor en Bretagne, produit d'ores et déjà 30% de ses besoins en énergie. Des investissements structurants ont été engagés depuis 2005 : six chaufferies communales à bois, une huilerie-carburant, une usine de méthanisation territoriale Géotexia, des parcs éoliens et photovoltaïques financés en partie par les citoyens, un programme de 15 maisons solaires réparties dans plusieurs bourgs. Sans oublier des efforts de réduction des consommations. Les élus tablent aujourd'hui, après 10 ans de politique soutenue, vers une autonomie complète en 2025 grâce à la poursuite de leur programme.

LE MENÉ EN CHIFFRE

géographie
superficie : 163 km²
habitants: 6500
actifs résidents: 2700

économie
emplois: 3600
agro-alimentaire: 53%
tertiaire: 32 %
agriculture, élevage: 13 %

-

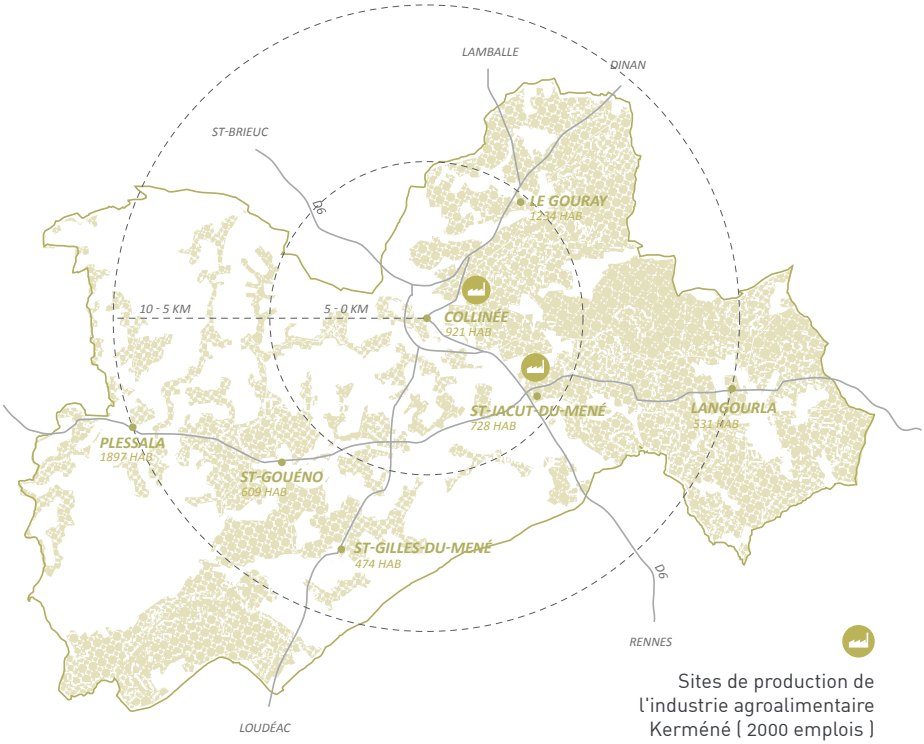

Sites de production de l'industrie agroalimentaire Kerméné (2000 emplois)

Ainsi, pour renforcer la représentation du territoire et de ses habitants auprès de l'État et des collectivités locales, les sept communes (1) se sont regroupées (2), au sein d'une seule et même entité : la commune nouvelle -Le Mené- intégrant l'intercommunalité voisine de Loudéac (CIDERAL). Les acteurs et élus locaux restent cependant en alerte sur des questions posées à l'échelle des communes. Chacune d'entre elles entend conserver ses spécificités, son identité, proposer à ses habitants des services, un cadre de vie agréable tout en jouant la carte de la synergie sur le plan des équipements publics par exemple. Continuer à exister individuellement dans le collectif territorial en somme...

Or, à l'image de nombreux bourgs bretons, ces sept communes partagent une même problématique : un déficit d'attractivité résidentielle en dépit d'un gisement d'emplois importants lié à une activité économique historique- l'abattoir Kermené (voir carte) et au développement de la filière des énergies renouvelables. Ce désinvestissement se traduit, notamment dans les centres anciens, par du bâti vacant, un risque d'émiettement du paysage et un déplacement de l'activité commerciale vers des zones plus urbaines. Ainsi, à l'initative de la communauté de communes, plusieurs études, diagnostics et prospectives, ont été conduites ces dernières années afin d'élaborer des scénarios de remédiations à ces faiblesses clairement repérées.

En 2013, une étude prospective intitulée *Mené 2025* prenait le parti audacieux d'imaginer un territoire « post-Kermené » dans la perspective temporelle de l'autonomie énergétique. Cet angle d'attaque introduit une rupture radicale avec le modèle économique actuel et rejoint celui adopté par les étudiants de l'Ecole d'Architetcure de Bretagne sollicité par l'intercommunalité en 2014 pour ouvrir les réflexions et la prospective sur le territoire de la commune nouvelle en construction.

(1) Collinée, Langourla, Le Gouray, Plessala, St-Gilles du Mené, St-Gouëno & St-Jacut du Mené
(2) entrée en vigueur au 1er janvier 2016 dans le cadre de la réforme territoriale

UN TERRITOIRE D'EXPERIMENTATIONS OUVERT À UNE PEDAGOGIE ACTIVE

Depuis quelques années déjà, le Mené s'appuie sur un réseau de partenaires, dont l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF), la direction départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor (DDTM22), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Côtes-d'Armor (CAUE 22) pour avancer dans ses expérimentations. En 2014, elle a souhaité élargir ce réseau avec la participation des pôles universitaires et de recherche fédérés autour de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes.

Créé en 2012, l'IAUR, dirigé par Gilbert Gaultier, fédère des disciplines académiques complémentaires (aménagement, urbanisme, architecture, sciences politiques, ingénierie) pour assurer trois missions principales (formation, recherche et expertise) et deux missions transversales (rapprochement du monde de la recherche et des professionnels, communication et valorisation de ses membres). Ainsi, une des sessions des deuxièmes rencontres de la recherche de l'IAUR a été organisée en juillet 2014 autour du thème Autonomie énergétique et urbanisme dans le Pays du Mené.

C'est un groupement d'intérêt scientifique (GIS) qui réunit quatre établissements : l'Institut d'études politiques de Rennes (IEP), l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (Insa), l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Bretagne (Ensab) et l'université Rennes 2 à travers 4 Master (1).

L'atelier de projet "La Fabrique : conception et pratique du projet urbain, architectural et paysager", dirigé par Nadia Sbiti assistée de Cécile Mescam regroupe ainsi des étudiants en architecture (ENSAB) et urbanisme (Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière). Il a travaillé sur des futures évolutions possibles de développement et de projets d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture pour ce territoire rural. Cet atelier a été pensé comme

une plateforme pédagogique d'échanges entre les différents partenaires et les étudiants. L'atelier se compose d'équipes pluridisciplinaires mobilisant des étudiants d'horizons divers (architecture, urbanisme, géographie, sociologie, sciences politiques, etc.) dont certains sont originaires de pays européens et internationaux (échanges Erasmus avec l'Allemagne, l'Italie, le Brésil, la Colombie, le Chili). Les étudiants, mis en situation quasi-réelle de coopération interprofessionnelle, ont accompagné les élus, les acteurs locaux et l'ensemble des partenaires institutionnels dans leurs réflexions sur le devenir de leur territoire en milieu rural.

L'atelier a collaboré avec les étudiants du master urbanisme et aménagement ACT (Aménagement et Collectivités Territoriales de l'université Rennes 2) qui avaient précédement réalisé en partenariat avec l'EPF de Bretagne un référentiel foncier sur l'ensemble des communes du Mené (typologie des logements, vacances foncières et bâties, etc.) (2).

Il a également été associé à la « Team Bretagne Solar Décathlon 2017 » (3). Le Solar Décathlon est une compétition internationale, pour la réalisation grandeur nature d'un habitat éco-responsable, bioclimatique et très performant.
Il associe d'une part une expérience pédagogique novatrice inter-écoles, et d'autre part, un savoir-faire technologique innovant. L'équipe bretonne a choisi le bourg de Collinée pour implanter son prototype de maison, éco-responsable, performante et bioclimatique, autour d'un concept nommé TY+TY.

(1) Master ACT - aménagement des collectivités territoriales, Master AUDIT - aménagement, urbanisme, diagnostic et intervention sur les territoires, Master Moui - maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière, Master Dyater - dynamiques, aménagement des espaces, territorialité.
(2) www.foncierdebretagne.fr/-referentiel-foncier.htmls.
(3) La Team Solar Solar Décathlon Bretagne regroupe les savoirs-faire de L'ENSAB (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne), L'IUT du lycée Joliot Curie de Rennes, l'ESIR (Ecole Supérieure des Ingénieurs de Rennes), L'UBS (Université Bretagne Sud), L'IUT (Institut Universitaire Technologique) de Rennes et L'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) de Rennes, L'IAUR (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes) et Les Compagnons du devoir.

Une interdisciplinarité qui préfigure des pratiques professionnelles futures - paroles d'étudiants :

« Les échanges étaient vraiment pertinents et constructifs du fait de nos formations différentes. Cela permet de questionner le projet et le point de vue personnel en permanence. »

« Cela permet de se confronter à des manières de regarder et de réfléchir différentes. Les manières de procéder et les objectifs divergent parfois mais peuvent souvent s'enrichir »

« L'ATTRACTIVITÉ LIÉE À L'EMPLOI NE SE TRADUIT PAS PAR UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE »

INTERWIEW CROISÉE DE MARIE-THÉRÈSE GRIPPAUDO, DÉLÉGUÉE À LA REVITALISATION URBAINE DE LA COMMUNE DU MENÉ ET LAURENT GAUDICHEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA COMMUNE DU MENÉ

En mars 2015, les sept communes qui composent le Mené se sont prononcées favorablement pour la fusion en une Commune nouvelle. Quelles sont les grandes orientations définies ?
Laurent Gaudicheau : « La charte constitutive de la Commune nouvelle précise les grandes lignes d'avenir du territoire. Cette fusion a pour objectif de fédérer les communes actuelles dans un territoire viable et cohérent, avec un champ d'action plus vaste donc plus efficace que celui de l'échelle communale tout en préservant l'identité et les spécificités de nos villages. Les orientations prioritaires de ce regroupement affirment la préservation pour les sept communes fondatrices, d'un service public de proximité (les mairies, les écoles, etc.) afin de garantir aux habitants un cadre de vie accueillant, sécurisant qui leur permette aussi de s'épanouir dans des animations locales riches au niveau associatif, culturel et sportif.

En ce sens, la Commune nouvelle s'engage à ce que chaque commune déléguée soit toujours dotée d'un secrétariat de mairie et qu'elle puisse bénéficier des services techniques selon ses besoins.
Ce regroupement s'appuie donc sur la coopération et la synergie des structures existantes tout en visant le développement de l'activité commerciale, industrielle et agricole ; l'amélioration des conditions de mobilité; la préservation de l'environnement ; le soutien au tissu associatif ; une politique d'investissements équitables... L'attractivité de l'ensemble du territoire par une offre de services et une politique de l'habitat ambitieuses figurent parmi les axes de priorité. »

Vous évoquez l'attractivité des bourgs et la nécéssité d'une politique de l'habitat ambitieuse. Quel constat faites-vous aujourd'hui en la matière ?
LG : « Les différentes études et diagnostics ont clairement démontré que l'attractivité liée à l'emploi ne se traduit pas par une attractivité résidentielle. Autrement dit, les salariés de Kermené ne vivent pas forcément à Collinée ou dans l'une des communes avoisinantes. La complexité en terme de mobilité, marquée par une faiblesse du réseau de transports en commun, ne favorise

pas cette attractivité résidentielle. De plus, l'image peu valorisante de « pays du cochon » reste encore ancrée dans certains esprits, en dépit des efforts soutenus en direction de la filière énergies renouvelables... Aussi, les actifs ont plutôt tendance à se tourner vers les communes plus importantes, telles que Lamballe ou Loudéac. Les cadres supérieurs s'établissent à Rennes ou Saint-Brieuc. Cette population qui arrive dans la région en couple ou en famille, privilégie le déplacement de l'un des deux conjoints, celui généralement qui travaille à Kermené. Résorber ce déficit d'attractivité est l'un de nos objectifs majeurs pour les années à venir. »

Marie-Thérèse Grippaudo : « Retrouver une attractivité résidentielle passe par une politique volontariste de revitalisation de nos centres-bourgs. Il est nécessaire de répondre aux besoins des personnes qui vivent déjà sur ce territoire ou s'y installent, non seulement en termes de services publics et d'équipements mais aussi de cadre de vie, de dynamique sociale et culturelle... Une population socialement ancrée, cohabite avec de nouveaux arrivants. Parmi eux, 10% d'origine étrangère, arrivent du Mali, du Portugal, de Roumanie... Il faut donc créer du lien social, accompagner le vivre ensemble et donner corps à ces composantes démographiques singulières. Enfin, autre enjeu de taille : le besoin de formation et d'adaptation des parcours professionnels. Car dans l'avenir, l'évolution de l'emploi ne sera pas quantitative mais qualitative. L'accès à la formation est donc indispensable pour que la population actuelle de salariés puisse s'adapter aux futurs besoins du marché du travail. »

Collinée a fait l'objet d'un diagnostic approfondi dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt National "centres-bourgs". Que se dégage-t-il de cette étude ?

M-T.G : La communauté de communes avait engagé avec l'Etablissement Public Foncier un diagnostic visant à définir un projet de redynamisation du territoire. Ce diagnostic a permis de conforter notre candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt National sur la revitalisation des centres-bourgs (1). « Comme une grande majorité de centres-bourgs en Bretagne, Collinée est confronté à la vacance dans les logements les plus anciens, à la fermeture

des commerces et à une baisse de l'animation. Pour exemple, le café tabac est fermé depuis deux ans, tout comme la gendarmerie. Le bâtiment de l'ancienne trésorie est à vendre. L'une des voies adjacentes, la rue Saint-Guillaume, s'est vidée de ses commerces. On recense plus de 25 habitations vacantes dont certaines dégradées, dans le centre ancien... L'une d'entre elles fait d'ailleurs l'objet du projet de rénovation énergétique présenté par la Team Solar Decathlon Bretagne (2). Les populations nouvelles s'installent dans des lotissements en périphérie avec le risque de mitage du foncier que cela représente.

Des quartiers enclavés, situés autour de l'entreprise Kermené, composent une sorte d'extension urbaine. Datant des années 70-80, ces zones d'habitation de Bourgneuf (avec un pôle de servies et de commerces) et un peu plus loin celui de la Bosse, (distant de deux kilomètres) sont reliées au cœur de bourg par une voie très passante en terme de trafic automobile. Une sorte de longue colonne vertébrale sans grand intérêt pour les piétons qui sont dans l'obligation de l'emprunter ... En quelque sorte, cette petite commune ouvrière rurale de 950 habitants a fabriqué autour de son principal pôle d'emplois, sa « banlieue ».

Au-delà de ces points faibles repérés, des équipements tel que le centre culturel Mosaïque, le projet de salle omnisports, la maison de santé portée par la communauté de communes, des opérations de requalification (l'îlot urbain autour de la nouvelle médiathèque), la politique sociale en direction de la famille et de la jeunesse (intégration, soutien à la vie associative, ...) menée par le CCAS contribuent à entretenir la cohésion et la dynamique citoyenne locale.

(1) Le gouvernement a mis en place en 2014 un programme expérimental s'adressant aux centres-bourgs ruraux qui connaissent un déclin démographique pour aider à réaliser un projet de revitalisation en créant une offre de logements, de commerces, d'équipements et de services adaptés aux besoins des habitants, et ainsi limiter l'étalement urbain. La candidature de Collinée n'a pas été retenue in fine.

(2) Voir illustration page 60

« DÉVELOPPER DE NOUVELLES STRATÉGIES EN TERRITOIRE RURAL »

NADIA SBITI EST ARCHITECTE, URBANISTE ET ENSEIGNANTE À L'ENSAB. ELLE DIRIGE L'ATELIER DE PROJET « LA FABRIQUE : CONCEPTION ET PRATIQUE DU PROJET URBAIN, ARCHITECTURAL ET PAYSAGER ».

CÉCILE MESCAM ARCHITECTE PRATICIENNE EST ENSEIGNANTE À L'ENSAB DEPUIS 2008. ELLE Y ANIME -AVEC NADIA SBITI ET STÉPHANE CHEVRIER- L'ATELIER DE PROJET "LA FABRIQUE"

Quelles étaient les lignes directrices de la commande des élus du Mené ?
Nadia Sbiti : « Les étudiants ont été invités à mener des réflexions et faire des propositions -à visée strictement pédagogique- en réponse à ces questions cruciales portant sur l'attractivité des territoires ruraux : comment faire évoluer le cadre de vie des habitants d'une commune en milieu rural, régénérer ses activités (économiques, sociales, culturelles), maintenir ou inventer un tissu d'inter-relations spatiales et sociales , en s'inscrivant dans une démarche de conception innovante et "éco-responsable" ? Quels aménagements durables sont-ils envisageables pour accompagner les transitions à l'oeuvre et rendre attractif ce territoire rural ? »

Comment les étudiants ont-ils appréhendé cette commande?
N.S : « Connaître son territoire d'intervention commence nécessairement par une lecture historique et géographique des structures du paysage et des formes urbaines afin d'identifier les enjeux et d'établir un diagnostic. Une phase d'exploration du contexte socio-économique ainsi que des temps de rencontre avec les habitants, les élus et les acteurs locaux, permettent de comprendre le fonctionnement et la structure de ce territoire (ses activités économiques, ses services, les relations entre ses communes) et de s'imprégner de ses valeurs. Les questions posées par les transformations en cours ou à venir sur le territoire rural du Mené ont ainsi intérrogé les postures et les attitudes de conception des étudiants. Les orientations ainsi adoptées ont enrichi leur démarche de projet. »

Intervenir dans un contexte rural nécessite-t-il un changement de posture?
Cécile Mescam : « Plutôt que de plaquer des méhodes de projet urbain qui sont adaptées à l'échelle d'un quartier ou d'une métropole mais inadéquates sur les situations spécifiques au milieu rural, je défends l'idée d'un aménagement plus doux et moins démonstratif, qui ferait appel à la notion de « stratégie rurale » à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité. Une attention toute particulière au contexte, au déjà-là, peut amener à proposer des solutions ou des méthodes plus adaptées aux spécificités d'organisation de nos bourgs ruraux. D'où l'intérêt d'y amener les étudiants de l'Ecole natio-

nale supérieure d'architecture, d'autant que notre école est "de Bretagne", pas uniquement d'une ville, comme 18 des 20 Ensa en France (Ensa Bordeaux, Marseille, Saint-Etienne, Strasbourg, etc.). Le choix de ce nom pour une école d'architecture n'a pas été anodin, il reflète les intentions de possibles expérimentations pédagogiques dans tout un territoire composé de nombreux villages et bourgs ruraux.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de cet "urbanisme rural " selon vous ?
C.M : « L'association des termes urbanisme et rural, soit ville et campagne, montre bien la difficulté à appréhender le projet dans ce type de territoire. Des méthodes et des questionnements appliqués à la ville ne seront pas directement transposables à l'espace en milieu rural, qui place au coeur de ses problématiques le territoire et le paysage. Il faut pouvoir rompre avec un regard uniquement citadin car certains enjeux sont différents : l'habiter et la mobilité, par exemple. Quand les distances à parcourir sont grandes, et que les fenêtres des maisons donnent sur les champs, il est nécessaire de penser différemment les modes de transport et les espaces verts.

Comment amener les étudiants à s'adapter à ces spécificités?
C.M : « A la suite d'interventions antérieures sur la question du vocabulaire et de l'écriture en école d'architecture (1), j'ai amené les étudiants à travailler sur le vocabulaire utilisé dans la problématique posée par l'atelier afin de décentrer leur regard, leur permettre de s'interroger sur le sens des mots, avant d'apporter leurs réponses en tant que futurs architectes et futurs maîtres d'ouvrages. Ils ont ainsi partagé leurs définitions du rural, du village, de la campagne, leur vision de la place de l'église, de la centralité, des usages, etc. afin de penser et concevoir des alternatives à des solutions urbaines conventionnelles et "hors sol".»

Quelles échelles d'intervention avez-vous adoptées ?
N.S : « L'atelier s'est attaché à mener les réflexions à plusieurs échelles spatiales et temporelles (le temps du bourg, des habitants, des acteurs économiques, etc.). Une attention particulière a été portée à la transversalité des

échelles, à leurs interactions, au passage du global vers le particulier, du paysage à l'architecture.

La planification territoriale vise un champ d'intervention à l'échelle intercommunale, dans le contexte de fusion des sept communes en une commune nouvelle. Cette échelle permet d'aborder la question du maillage territorial pour envisager de nouvelles organisations spatiales ; notamment par le renforcement des liens entre les différents bourgs mais aussi avec les grands centres urbains, la mutualisation des infrastructures et des équipements, la gestion des mobilités et des connexions intra et extra communales, etc.

La programmation « rurbaine » resserre le projet à l'échelle des bourgs, avec un focus sur Collinée. Il s'agit de questionner le centre, son échelle, son accessibilité, son attractivité ; en proposant de nouvelles activités à développer, de nouveaux aménagements en lien avec de nouveaux modes d'habiter plus respectueux de la consommation de l'espace et qui rompent avec l'habitat pavillonnaire de lotissement.

Le projet architectural opère quant à lui, à l'échelle du bâti, avec la création de logements ou d'équipements neufs et/ou la réhabilitation, la rénovation écologique de bâtiments emblématiques favorisant la mixité d'usages tout comme générationnelle et sociale. »

Les différentes échelles de travail spatiales et temporelles, un exercice de projection à apprivoiser - paroles d'étudiants :

« Les va-et-vient entre les différentes échelles du territoire ont permis de penser aux effets directs de la stratégie territoriale sur les petites communes rurales, mais c'est en partant de la petite échelle que l'on a pu trouver des intentions à proposer à l'échelle du Mené. »

« Cela m'a permis de tester la faisabilité et les grandes intentions de départ et de réfléchir à l'évolution et à la mutation d'un projet dans le temps. »

(1) MESCAM Cécile, "Parler d'espace à ma grand-mère" in Place Publique n°32, Nov. Dec. 2014, p.148-153

LA FABRIQUE,
UN ATELIER DES POSSIBLES
À COLLINÉE

DIAGNOSTIC ET ENJEUX D'UNE NOUVELLE RURALITÉ

Le Mené est enclavé entre des aires urbaines bretonnes importantes en termes d'emplois, mais demeure hors de leur influence. Comme dans beaucoup de territoires ruraux, la population vieillit et les centres-bourgs ont perdu de leur dynamisme. Pourtant, depuis quelques années, la population du territoire est en augmentation.

Le bassin d'emploi de ces sept communes relativement isolées est restreint mais se maintient grâce à l'industrie agroalimentaire. L'abattoir de Kermené attire de nombreux ouvriers venant des environs, mais aussi de Bretagne, du grand Ouest et de l'étranger. Ainsi, à Collinée, 44% de la population est ouvrière et une grande diversité culturelle, liée à la dizaine de nationalité représentée sur le territoire, s'exprime à travers la vie associative et citoyenne sur la commune.

Cette activité industrielle est associée à une activité agricole au nombre d'emploi assez faible (400 exploitations et 11% de la population active du Mené) qui structure cependant fortement le paysage. La culture du chanvre et du lin, présente autrefois, a cédé la place au blé, maïs et colza. À cette trame agricole s'associe une trame d'espaces naturels. Le paysage est ainsi marqué par trois grandes unités : le bocage et les prairies sur collines ; les plateaux et les forêts à dominante de feuillus ; une trame bleue avec la source de la Rance, les étangs et les nombreux cours d'eau qui drainent l'ensemble du territoire.

La communauté de communes porte depuis 2004 un projet d'autosuffisance énergétique : la route des énergies renouvelables. Encore peu générateurs d'emplois réels, les différents pôles de production énergétique demeurent toutefois un réel atout pour le territoire.

TIRER LE FIL DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Les futurs possibles imaginés pour les trente prochaines années s'appuient sur le développement du potentiel existant du territoire. L'atelier a ainsi placé au centre de la planification territoriale, la question de la transition écologique et énergétique déjà à l'œuvre. Répondant ainsi à la volonté de diversification déjà engagée par les élus depuis 2000. Dans leurs réflexions, les étudiants ont donc systématiquement articulé la problématique énergétique et la diversification économique pour penser le territoire, la dynamique des centres-bourgs, l'aménagement de l'espace et du paysage.

RECONNECTER POUR « FAIRE TERRITOIRE »

A l'échelle de la programmation « rurbaine », le diagnostic livré par les étudiants, conforté par les attentes formulées par les élus, laisse apparaître de forts enjeux en termes de reconnexion sur ce territoire marqué par la coexistence d'une forme de dispersion et de fortes centralités. Les reconnexions sont d'ordre physiques et spatiales d'une part : relier un quartier excentré au centre-bourg, connecter les communes entre elles afin d'optimiser les équipements, préserver le maillage paysager, créer un réseau d'espaces publics ouverts, de nouvelles mobilités, etc. D'autre part, il faut également entendre ces reconnexions du point de vue social : tisser du lien intergénérationnel, interculturel ; renforcer l'accès à l'emploi, revaloriser l'identité rurale ...

RENOUER AVEC L'ATTRACTIVITÉ

Le projet urbain et architectural oriente ses efforts vers le réinvestissement des centres anciens. Problématique forte soulevée par les acteurs locaux. Que ce soit à l'échelle rurbaine ou architecturale, la démarche des étudiants s'attache toujours à respecter le contexte existant, l'identité des lieux. Comme l'on refait « la ville sur la ville », il s'agit ici de refaire « le bourg sur le bourg ». Dans les grandes masses, leurs projets proposent de réhabiliter les logements en intégrant de nouveaux modes d'habiter plus évolutifs. La reconquête des lieux publics passe par des aménagements simples et conviviaux.

Afin de conforter la dynamique sociale et citoyenne déjà à l'oeuvre, les propositions entendent faciliter le renouveau des lieux associatifs, l'installation de commerces de proximité. Le réinvestissement des rez-de-chaussées par des locaux d'activités et la création de nouveaux équipements structurants, s'inscrivent dans le renouveau d'un modèle économique, social et culturel qui reflète les spécificités du territoire.

UN SCÉNARIO MENÉ 2065 : VERS UNE ÉCONOMIE « POST CARBONE »

POTENTIALISER LES ÉNERGIES

Parmi les scénarii proposés, le plus plébiscité a été celui de la diminution des activités agro-industrielles et de l'agriculture intensive couplée au développement des énergies renouvelables, des nouveaux modes d'habiter et d'une cohérence territoriale retrouvée : diversification de l'économie, mutualisation énergétique, regain de centralité des bourgs, développement des coopérations et du « vivre ensemble », changement des modes de déplacement, préservation de l'environnement et des terres agricoles, etc.

ALTERNATIVE ÉCONOMIQUE

La production de ce territoire « post carbone » rural, la revitalisation des centres-bourgs, la redéfinition de l'identité rurale semblent ainsi indissociables de l'élaboration d'un nouveau modèle économique qui oblige dans le même temps à penser la production et le travail dans l'économie circulaire de demain. A partir des interrogations posées sur l'équilibre des fonctions économiques de la commune nouvelle du Mené, celle-ci étant économiquement très dépendante des abattoirs « Kermené » qui emploient plus de 2000 salariés ; nos étudiants prônent une alternative au monopôle de l'industrie agroalimentaire pour tendre vers un rééquilibrage des fonctions économiques d'ici 2065 comme l'indique le shéma ci-après.

DEUX MODÈLES STRUCTURANTS

Les propositions de l'atelier s'appuient sur des hypothèses de développement innovantes : de nouveaux paradigmes économiques qui sous-tendent leurs stratégie d'aménagement du territoire. Ainsi deux modèles dominants

se dégagent : l'un tourné vers l'autonomie en s'appuyant sur les ressources du territoire (circuit court, nouvelles filières, autoproduction, etc.). L'autre, complémentaire, prône la mise en réseau des savoir-faire locaux à l'échelle d'un territoire plus vaste (plateforme de diffusion, partage de la connaissance, production collaborative, etc.).

Ainsi les étudiants se sont répartis en six groupes de projets. Trois groupes ont basé leur projet sur les ressources du territoire :

- le projet "Éch(o)s "
- le projet "Mosaïque"
- le projet "Tisser le Mené"

Les trois autres groupes ont basé leur projet sur la mise en réseau des savoir-faire :

- le projet "Tour de Main"
- le projet "Synergie"
- le projet "Serre"

VERS UN ÉQUILIBRE DES FONCTIONS ÉCONOMIQUES

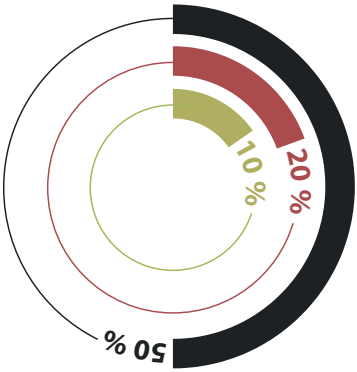

- industries agroalimentaires
- filières nouvelles
- énergies renouvelables

2015
création nouvelle commune

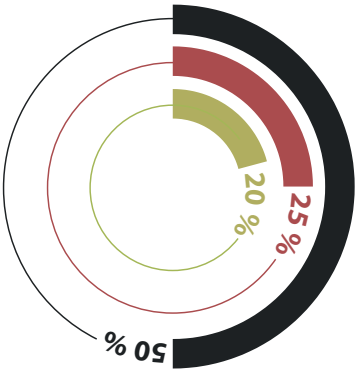

2025
autonomie éngergétique

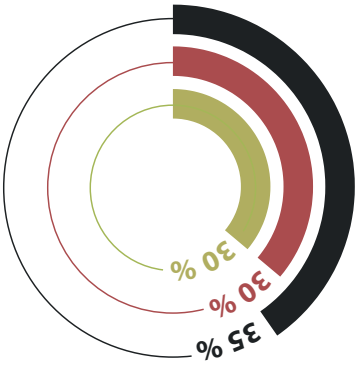

2065
diminution progressive de l'industrie agroalimentaire au profit de nouvelles filières

DÉVELOPPER LES RESSOURCES EXISTANTES, FAÇONNER UN NOUVEAU TERRITOIRE

Le récit commun, l'identité rurale et le rayonnement du territoire au-delà de ses frontières, se construira autour d'une complémentarité économique et sociale entre chaque commune assurant un équilibre territorial. Cette complémentarité suppose le développement de nouvelles filières économiques ou le renforcement de filières existantes qui s'appuieraient sur les spécificités du territoire et de chaque commune.

Le groupe d'étudiants "Ech(o)s" propose un nouveau modèle économique qui passe par le développement de la filière bois. Le groupe d'éudiants "Mosaïque" envisage quant à lui de réactiver la filière lin-chanvre autrefois présente dans le Mené et plus largement en Bretagne. Dans un autre registre, le groupe d'étudiants "Tisser le Mené" préconise un modèle de développement local basé sur la mise en valeur du patrimoine. En s'appuyant sur ces ressources locales, ces stratégies de développement vont avoir un impact direct sur la « planification » territoriale.

Pour faciliter cette coopération et cette mise en réseau des filières, les groupes d'étudiants ont été amenés à questionner la mobilité à l'échelle du territoire.

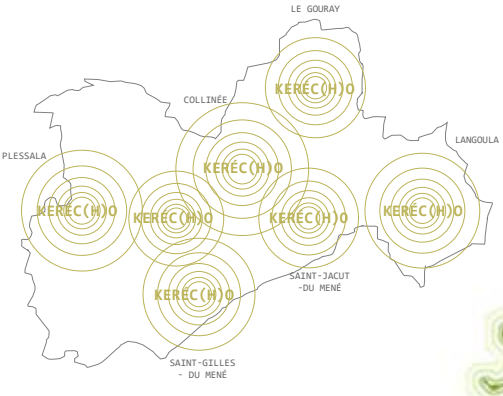

RAYONNER, COOPÉRER, ÉQUILIBRER

keréch(o)s : communes dotées d'une identité culturelle et d'un rayonnement économique propre (groupe Ech(o)s)

- coeur économique
- culture
- entrée commune nouvelle
- espace boisé
- énergie
- paysage

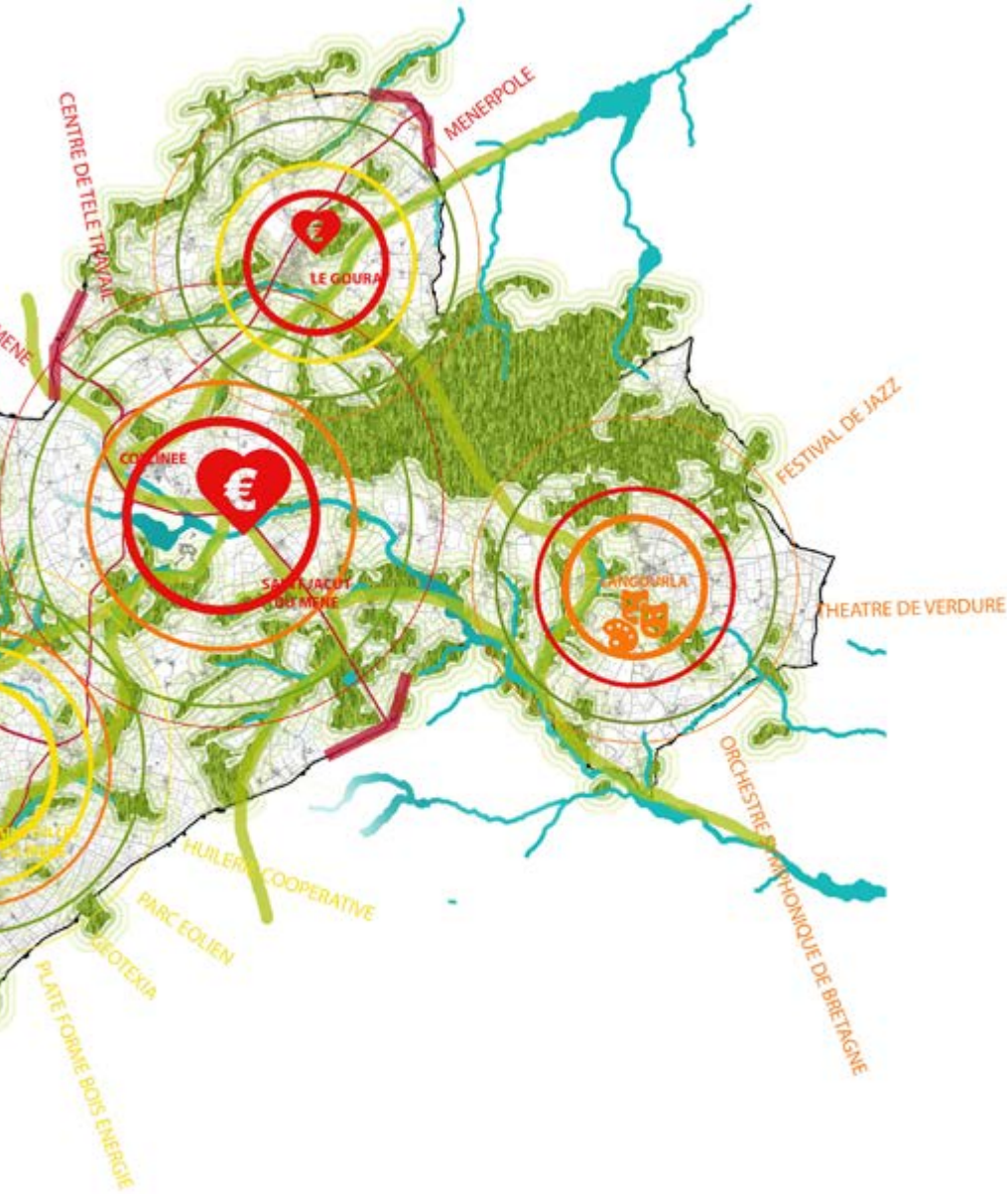
CENTRE DE TELE TRAVAIL
MENERPOLE
LE GOURA
COLLINEE
SAINT JACUT DU MENE
FESTIVAL DE JAZZ
CANGOUARLA
THEATRE DE VERDURE
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BRETAGNE
HUILERIE COOPERATIVE
PARC EOLIEN
GEOTEXIA
PLATE FORME BOIS ENERGIE

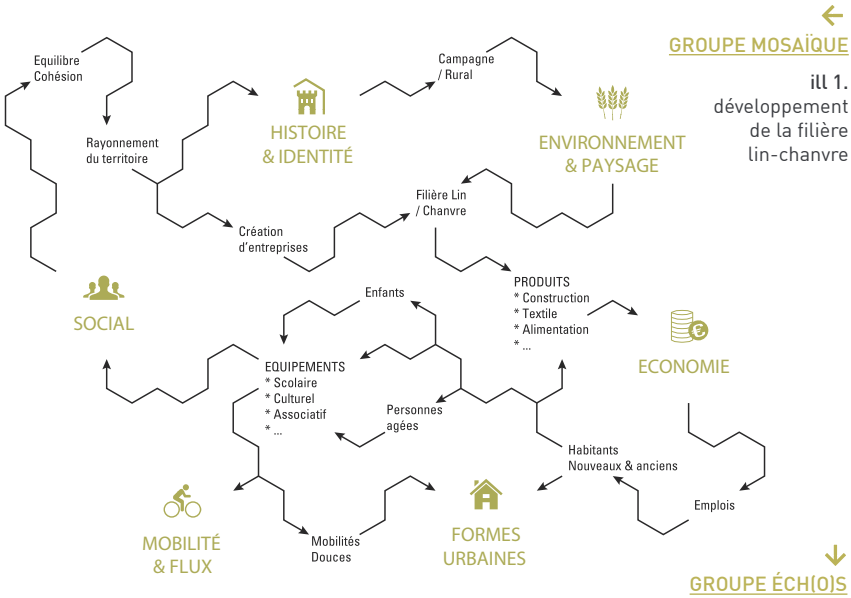

ill 1.
développement
de la filière
lin-chanvre

ill 2.
développement
de la filière bois

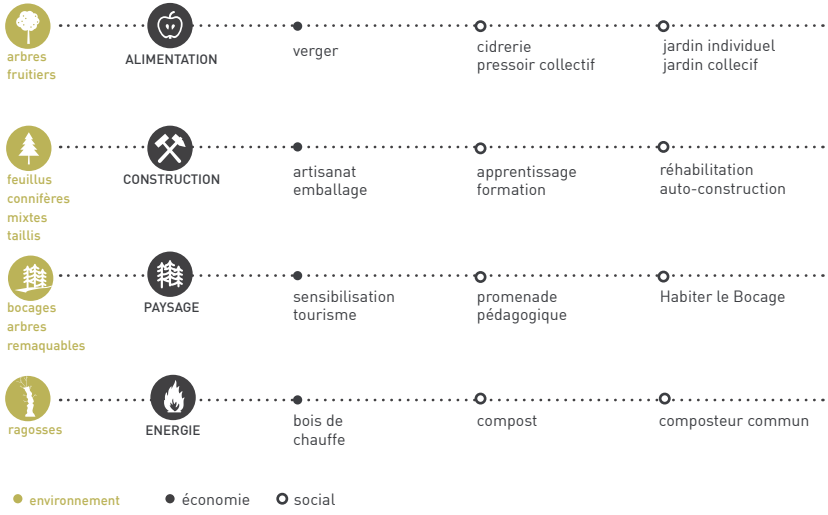

RÉACTIVER LA FILIÈRE LIN-CHANVRE

Les étudiants du groupe Mosaïque proposent de redévelopper la filière du lin et du chanvre (autrefois fortement ancrée dans la région), pour la production de matériaux de construction (bardage en lin, isolants, revêtements), de denrées alimentaires (huiles, graines), de produits textiles, etc. L'idée étant d'exploiter le potentiel rural et agricole du territoire pour en faire le levier du développement d'une nouvelle économie basée sur le développement de circuits courts. Ainsi, la revalorisation de ces filières vertes s'inscrit dans l'objectif d'atteindre les 100% énergies renouvelables en 2025 sur le territoire du Mené (ill 1.).

VALORISER LES RICHESSES DU BOIS

Le groupe Ec(h)o s'oriente vers une économie locale collaborative, basée sur la filière bois. La valorisation des ressources forestières et bocagères (développement des filières bois-énergie, bois-construction, etc.) permettrait de diversifier les emplois, de poursuivre la politique d'autonomie énergétique, d'apporter une nouvelle identité paysagère et culturelle. De plus, cette orientation stratégique s'inscrit dans les objectifs du programme régional Breizh Bocage (Lire encadré ci-dessous), visant la préservation et le développement de la structure bocagère (ill 2.).

Le programme régional Breizh bocage

Le dispositif régional Breizh Bocage accompagne la réalisation d'études collectives et de travaux d'aménagement bocager à l'échelle d'un territoire, dans un objectif de reconstitution de haies bocagères et talus boisés. Le dispositif Breizh Bocage vise à réduire les transferts de polluants vers les eaux superficielles dans un but d'amélioration de la qualité de l'eau. Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse (bois-énergie), la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages.

Trois volets d'actions : une étude territoriale, l'élaboration d'un projet de plantation sur une zone prioritaire retenue par l'étude, des travaux de plantations.

LA MOBILITÉ

Différents modes de déplacements (navettes électriques ou modes doux) sont proposés aux habitants. La plateforme au Gouray permet de faire de la mobilité un outil majeur pour le développement économique et social du Mené . (groupe "Tisser le Mené"et "Synerge")

création d'un réseau de navettes électriques

valorisation des voies vertes

arrêt navette

éléments patrimoniaux remarquables

Plateforme de la mobilité (sensibilisation, centre de recherches et de formation ...)

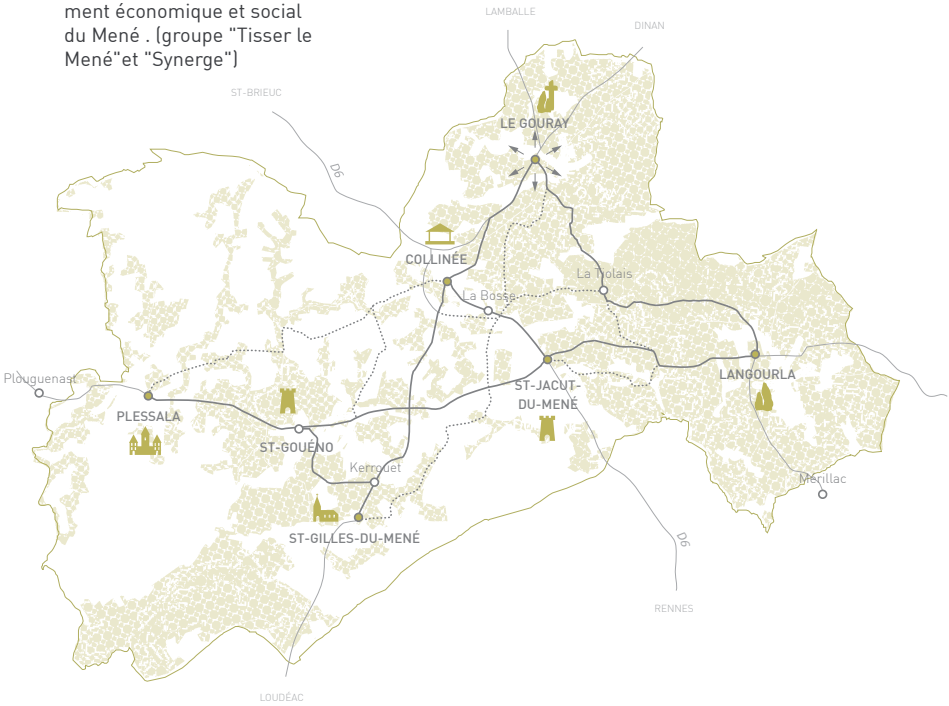

COLLINÉE
lavoir

ST-GOUËNO
forfification du Moyen- Age

LE GOURAY
croix mono-lithique

PLESSALA
manoir Renaissance

ST-GILLES -DU-MENÉ
chapelle

LANGOURLA
vestige de menhir

SAINT-JACUT DU-MENÉ
vestiges du M-A

LA MISE EN RÉSEAU DU PATRIMOINE

Partant du constat que ce territoire enclavé souffre d'un « manque de cohérence » dans l'établissement spatial et social de ses habitants et de ses activités (centres bourgs désertés, étalement pavillonnaire, réseau de transport inexistant, etc.), il est apparu nécessaire d'explorer les possibilités de connexions spatiales (mobilité douce, requalification des espaces publics, réduction des « distances temps », etc.) et sociales (le « vivre ensemble », l'accès aux services de proximités, etc.). Le groupe "Tisser le Mené" s'appuie sur le patrimoine pour en faire un vecteur de reconnexion (valorisation du patrimoine bâti et naturel, réhabilitation du bâti, aménagement paysagers, etc.).

PROXIMITÉ & MOBILITÉ, VECTEURS DE COHÉSION

Cette nouvelle économie va structurer le paysage, recréer du lien entre les différentes entités du territoire du Mené, mais aussi entre les centres-bourgs et leurs quartiers périphériques. Il faut que chacun des centres-bourgs trouve son équilibre par rapport au reste du territoire et aux grandes communes (telles que Collinée ou Plessala). Pour impulser cette complémentarité, l'idée est de tisser les communes entre elles. La mobilité devient dès lors un enjeu majeur repris par plusieurs groupes dans leurs thèmes d'études.

Le groupe "Tisser le Mené" a réfléchi à la valorisation de connexions entre les communes par le biais d'un réseau de voies vertes, ou d'un itinéraire par une navette électrique. Le groupe "Synergie" propose une plateforme de mobilité au Gauray. Elle permettrait de mettre en relation les différents modes de transports mais aussi d'informer la population sur les moyens de transport mis à disposition, les modalités pour passer le permis ou financer une voiture. Ces différents aménagements permettraient de consolider le sentiment d'appartenance à un territoire commun.

La reconnexion peut opérer également au niveau social grâce à des facilitateurs tels que la proximité, les équipements, l'économie, les services, l'accès à l'éducation, la culture.

LA MISE EN RÉSEAU DES SAVOIR-FAIRE DESSINE UN NOUVEAU TERRITOIRE

L'autre modèle économique porteur de scénarii innovants, explore et optimise les savoir-faire déjà présents dans le Mené. De leur mise en réseau, devrait émerger une nouvelle économie qui façonnera la carte et le territoire du futur Mené.

Le groupe "Tour de Main" s'appuie sur la mise en réseau des artisans et entreprises. Le groupe "Synergie" vise à rendre les habitants acteurs de la transformation de leur territoire ; le groupe "Serre" s'intéresse à la question de l'autonomie alimentaire et énergétique.

Ces trois groupes proposent de doter la Commune nouvelle de plates-formes d'échanges, d'équipement et d'outils structurants qui visent à renforcer des filières économiques existantes mais insuffisamment développées.

GROUPE TOUR DE MAIN

ill.1.
Apprentissage des pratiques et des techniques de constructions locales grâce à une plate-forme: la cité des savoir-faire

ill.2.
Projection intérieure du Fab Lab où machines et outils sont mis à disposition des habitants pour la conception et réalisation d'objets

LA MISE EN RÉSEAU DES ARTISANS ET DES ENTREPRISES

L'objectif est de faire du territoire un lieu de pratique et d'apprentissage en s'appuyant sur les différents professionnels déjà présents : artisans, entreprises et exploitants agricoles afin de diversifier davantage les secteurs économiques et renforcer les savoir-faire locaux (ill. 1).

Le projet emblématique est la création de la cité des savoir-faire initiée dans le cadre d'un projet collaboratif entre artisans, entreprises, étudiants, professionnels, chercheurs et habitants. Il s'agit de créer un lieu de formation, d'échange et de pratique. Ce centre serait constitué d'un ensemble d'espaces de co-working, d'exposition et de salles pédagogiques. Basés sur le principe des FabLab, plusieurs ateliers permettraient de mettre à disposition du matériel de production (ill. 2) pour la fabrication d'objets. Il intègre également une cité des métiers, lieu d'information et d'orientation.

Le projet s'inscrit également dans une démarche de valorisation des ressources locales. Celles-ci seraient utilisées pour la construction de la cité des savoir-faire : terre, bois, paille... L'objectif est de concevoir un lieu emblématique, à vocation de marqueur identitaire du Mené.

GROUPE SYNERGIE

ill 1.
Réhabilitation du café de la cohue, lieu de réunions, d'échanges des savoir faire, des produits locaux (paniers bios par exemple)

GROUPE SYNERGIE

ill 2. et 3
Schémas de principe de la serre maraichère et de la serre ouverte

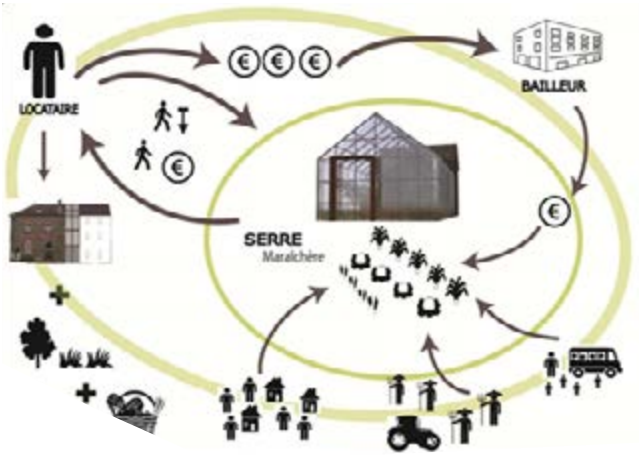

DES HABITANTS-ACTEURS DE LA DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

L'équipe "Synergie" propose la création d'une plate-forme participative de recherche et de formation sur l'agriculture durable et l'innovation, pour former des citoyens acteurs dans la gestion des ressources de leur territoire. Ce scénario implique une rupture avec le modèle agricole actuel pour s'orienter vers une agriculture durable. Les actions de la plate-forme sont tournées vers des domaines complémentaires que sont l'agriculture durable, la rénovation de l'habitat, l'énergie, l'eau et les mobilités douces intégrant la formation et l'enseignement pour chacun de ces domaines (carte p.48 "la mobilité" + ill1.).

RENFORCER LE PRINCIPE D'AUTONOMIE

Le groupe "Serre" propose d'accompagner l'autonomie énergétique en cours dans ce territoire rural par une autonomie alimentaire. Son scénario prévoit un Mené en 2040 où les secteurs agricole et énergétique seraient revalorisés et où l'écoconstruction serait un nouveau marché, un nouveau bassin d'emploi. En s'appuyant sur le potentiel agricole, les étudiants préconisent le développement d'un système de production agricole et énergétique partagée avec les citoyens qui sont invités à échanger et participer à des ateliers installés sous deux grandes serres en centre-bourg: une serre ouverte et une serre maraîchère.

La serre ouverte est le lieu de formation à l'écoconstruction destinée à tout type de public (élus, habitants, scolaires...). Un atelier-relais devient un espace de partage des connaissances, ouvert à tous. Des chantiers-écoles pour réhbailiter les logements vacants de la commune peuvent être initiés (ill 2.) .

La serre maraîchère est un lieu de production légumière basée sur le principe des AMAP (1). Elle fait office de lien entre la vie du bourg et l'activité agricole. Les produits récoltés sont vendus en paniers bios. Pour les locataires des logements sociaux de la commune, le prix du panier est intégré au loyer (ill 3.).

(1) Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

LA FABRIQUE DU VIVRE ENSEMBLE AU COEUR DU PROJET RURBAIN ET ARCHITECTURAL

Traduire l'attractivité économique générée par ces modèles innovants par une attractivité résidentielle : tel est l'objectif du projet rurbain et architectural développé par l'atelier. Ainsi chaque groupe d'étudiants a défini des actions à entreprendre et des stratégies d'aménagement, que ce soit à l'échelle du bourg, Collinée en l'occurence, que celle du bâti. Leurs interventions visent à renforcer les qualités des centres existants pour favoriser le bien vivre ensemble. Cinq axes de travail se détachent de ces propositions :

- Refaire « le bourg sur le bourg » en respectant le contexte existant, l'identité des lieux.
- Réhabiliter, adapter et densifier le bâti pour redonner au centre-bourg son rôle de centralité autant en matière d'habitat, que de commerces et favoriser le développement des échanges économiques et sociaux attendus.
- Développer de nouveaux équipements rendant possible le développement de nouvelles filières économiques, de nouvelles pratiques ou de nouveaux échanges.
- Redonner une place aux piétons en requalifiant les espaces publics pour en faire de véritables lieux du « vivre ensemble » conviviaux et fonctionnels et en créant un véritable réseau d'espaces publics au travers l'aménagement de liaisons entre les quartiers d'un même bourg, ou l'aménagement d'îlots perméables (venelles, jardins partagés, etc.).
- S'appuyer sur tout ce qui peut constituer des vecteurs d'identité comme la mise en valeur des éléments patrimoniaux remarquables ou l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements.

→↓

GROUPE ÉCH(O)S

ill 1.
les habitants ramassent le bois des haies bocagères, les légumes du potager et les fruits des arbres fruitiers

ill2.
Insertion de l'opération "habiter le bocage" dans un îlot de Collinée (accès depuis une venelle, rue Saint-Guillaume)

REFAIRE « LE BOURG SUR LE BOURG »

Le groupe Ech(o)s s'appuie sur un programme de valorisation de la trame bocagère. Il propose la mise en place d'un programme d'urbanisation intitulé « Habiter le bocage » échelonné sur plusieurs années. En venant compléter, voire se subsituer au règlement d'urbanisme (PLU) en vigueur, une charte du bocage sera mise en place. Celle-ci permettra de poser les principes clés de cette opération et de redessiner peu à peu le centre-bourg.

La réflexion est menée à l'échelle de plusieurs îlots de Collinée et permet de remédier peu à peu à la vacance des logements dans le centre-bourg tout en le densifiant. Les habitants entretiennent régulièrement les haies bocagères servant à l'alimentation du réseau de chaleur de la commune (bois-énergie). Mais cette opération pourrait s'appliquer aux autres communes et se réaliser sur plusieurs parcelles nues et bocagères afin de densifier comme à Collinée la centralité existante.

INSÉRER SANS IMPOSER

Il s'agit d'investir le foncier inoccupé en centre-bourg pour habiter mais aussi travailler, cultiver, partager. C'est un principe d'occupation qui prend en compte un mode de vie profondément rural où la voiture est intégrée aux principes d'aménagement. Une attention particulière est portée sur le respect des topographies et des éléments paysagers déjà installés dont il convient de tirer parti et d'assurer la pérennité. Cela suppose un respect des lieux, pour insérer et non pas imposer le bâti dans l'environnement existant.

TEAM BRETAGNE DU SOLAR DECATHLON 2017

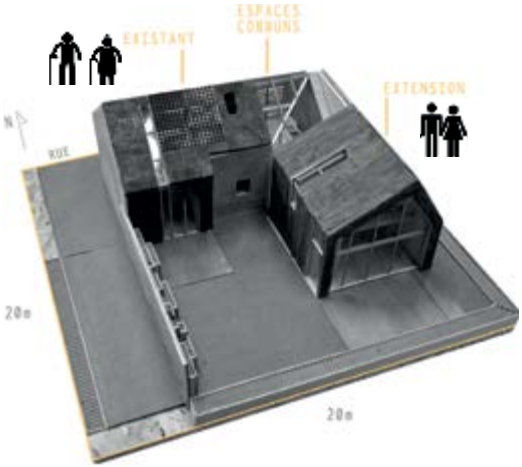

ill 1.
Proposition de réhabilitation et de densification du bâti ancien en un habitat passif et adapté aux modes de vie contemporain (espace commun, mutualisation de services tel que buanderie, chambre d'ami ...)

Réinvestissement de l'espace partagé par la famille

Trois logements: couple de retraités jeune famille étudiant ou personne seule

Réinvestissement de l'existant comme lieu de travail à domicile

Extension horizontale: ajout d'arches et extension de la maison

Extension verticale: réhaussement des logements

ill 2.
Différents scnéarii qui montrent l'adaptabilité et l'évolutivité possible du bâtiment en fonction du cycle et mode de vie des habitants

RÉHABILITER EN INTÉGRANT UN MODE D'HABITAT ÉVOLUTIF

La vacance du bâti en centre-bourg de Collinée est à relier, dans la plupart des cas, à une mise aux normes de l'habitat ancien souvent conséquente et coûteuse. Par ailleurs, cette commune accueille des travailleurs temporaires qui ne trouvent pas de lieu de résidence correspondant à leurs besoins. Face à cette double problématique, les solutions à l'étude convergent toutes vers l'objectif de redynamisation du centre-bourg.

Plusieurs propositions d'interventions visent à faire cohabiter le constant (les habitants de Collinée) avec le temporaire (les travailleurs intérimaires). L'un des groupes a travaillé sur la problématique des travailleurs temporaires pour développer de nouvelles typologies d'habitat en centre-bourg. Il s'agit de rendre de nouveau désirables les bâtiments non occupés, en s'appuyant sur les usages actuels et en répondant aux besoins potentiels d'une population susceptible de s'installer dans la commune (ill 1 et 2.) .

PENSER L'ADAPTABILITÉ AUSSI EN TERMES D'USAGES

Si le besoin actuel est de proposer des logements et notamment différentes typologies, tout en réhabilitant et revalorisant le parc existant, dans les années futures les besoins changeront. Une fois une dynamique réintroduite au sein du bourg, le besoin de commerce de proximité sera de nouveau présent. Afin d'éviter de « défaire » pour « refaire » les étudiants du groupe Tour de main proposent la notion d'adaptabilité comme concept du projet architectural. On veut permettre à un local commercial de devenir module d'habitation pour un temps et qu'il puisse redevenir commercial à terme.

→

GROUPE SYNERGIE

ill 1.
Gommage des marquages routiers et uniformisation des matériaux pour une meilleure appropriation de la place de la Cohue par les habitants

↓

GROUPE MOSAÏQUE

ill 2.
Aménagement autour de la place de la Cohue

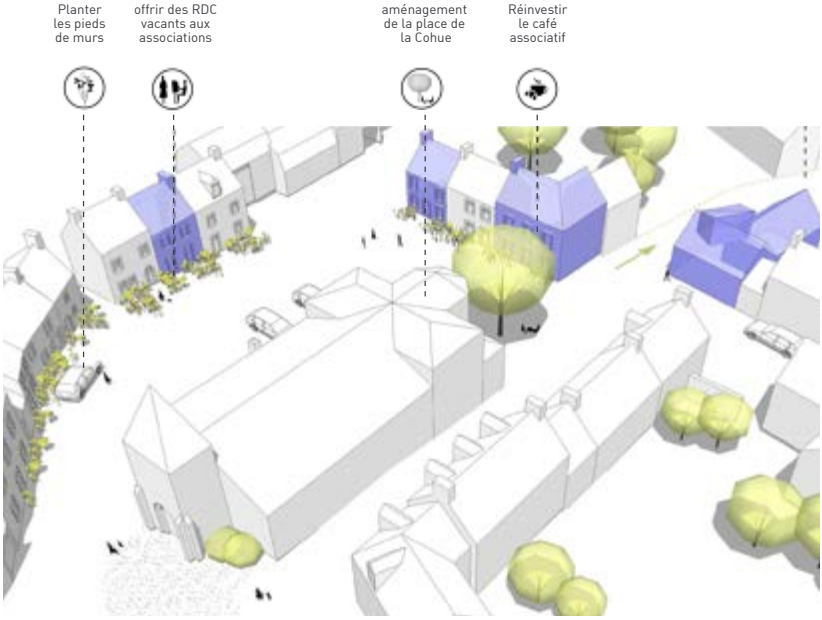

DES AMÉNAGEMENTS SIMPLES ET OUVERTS POUR LES LIEUX PUBLICS

Partager, c'est aussi pouvoir disposer de l'ensemble de l'espace public disponible, quel que soit le type d'usage souhaité. Il convient pour cela de disposer d'espaces polyvalents, capables de s'adapter à des usages divers plutôt que de devoir adapter ou restreindre certains usages à des espaces contraints.

Dans ce sens, plusieurs groupes ont travaillé l'aménagement des espaces publics de façon à les rendre simples, accessibles à tous et peu coûteux pour la collectivité. Ils ont proposé des principes de voiries partagées avec la volonté de supprimer les trottoirs afin de faciliter l'accessibilité et la mobilité des piétons, en instaurant une « zone de rencontre » (20km/h et priorité aux piétons/vélos). Ils ont travaillé également à l'usage de matériaux sobres et simples, en accord avec l'identité rurale de ces centre-bourgs (ill 1.). Enfin les stratégies de végétalisation sont axées sur des plantations nécessitant peu d'entretien, comme les plantations en pied de façade.

Le groupe Synergie a proposé de travailler sur la porosité interne des ilôts du bourg pour renforcer les cheminements et créer de nouvelles liaisons.

LIEUX ASSOCIATIFS ET COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le travail d'aménagement des espaces publics intègre la possiblité d'insérer de nouvelles activités en front de rue, comme la mise en place d'un café associatif en lieu et place de l'ancien café.

En repensant les modalités d'accès et de circulation, la requalification d'un immeuble bâti en front de rue peut accueillir à la fois du logement, et en rez-de-chaussée, un espace partagé (espace de co-working, local associatif, commerce de proximité, boutique de producteurs ...) (ill 2.) .

→

GROUPE TOUR DE MAIN

ill 1.
Kit de co-construction de l'espace public mis à disposition des citoyens, mobile à l'échelle du Mené.

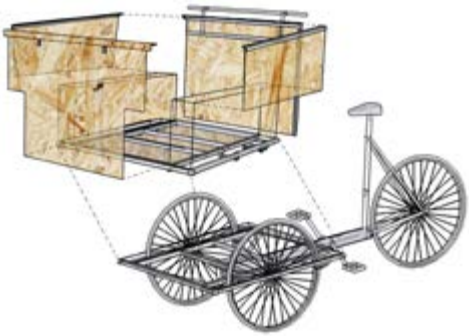

↓

GROUPE TISSER LE MENÉ

ill 2.
Revalorisation de l'étang de la Viette par l'aménagement d'un parcours paysager et sportif .

PARTICIPER, C'EST S'APPROPRIER

La participation citoyenne dans la conception de l'espace public est encouragée avec la mise en place d'un kit urbain. La mise en place de mobilier urbain tels que des bancs ou différents luminaires se fait avec la participation des habitants du bourg. Ce kit est mobile à l'échelle du Mené et composé de divers matériaux et outils afin de permettre aux habitants de réaliser leurs propres projets (ill 2.). Déjà encouragé dans de nombreuses communes, le fleurissement par les habitants en pied du bâti sur rue est également mis en avant.

FINI LES TRAJETS, VIVE LA BALADE !

Le parcours de la Viette n'est plus seulement un trajet utilitaire mais devient plutôt un espace de pause, de cheminement. Bénéficiant de nombreux équipements importants (médiathèque, EHPAD, centre Mosaïque, aire de jeux), le parcours de la Viette a vocation à être emprunté par un public très varié (ill 2.) .

GROUPE ÉCH(O)S

ill 1.
La maison du paysage s'installe dans l'ancien hangar logistique du groupe Kerméné. Située à l'entrée de Collinée, elle devient la vritine du développement de la commune.

GROUPE MOSAÏQUE

ill 2.
La maison du lin

DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS, REFLET DES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

La création de nouveaux équipements structurants n'est pas gratuite mais se veut le reflet des spécificités du territoire. La nouvelle implantation peut se justifier par le souhait de reconvertir un bâtiment emblématique, garant de certaines qualités constructives et spatiales. Sa vocation sera indissociablement liée aux nouvelles orientations fortes du territoire.

Reconversion d'un bâtiment industriel

Le projet de la maison du Paysage (groupe Ec(h)o) est né de l'hypothèse de valorisation nécessaire du site logistique de Kermené, promis à se délocaliser plus au sud, suite à la baisse d'activité de l'entreprise agroalimentaire Kermené (vers 2030). Il s'agit ici de réutiliser des bâtiments et structures qui sont liés à l'histoire de la commune pour les faire revivre à travers un nouvel usage qui soit le reflet du changement à l'œuvre sur le territoire (ill 1.) .

Un équipement, emblématique de l'identité locale

La maison du lin, située place de la Cohue dans le centre-bourg de Collinée par le groupe "Mosaïque", se présente comme un équipement dédié à la culture du lin avec des expositions, une boutique et des salles pour accueillir des ateliers pédagogiques (ill 2.) .Pour sensibiliser les habitants et mettre en valeur la culture du lin comme un levier économique pour la commune, un parcours pédagogique du lin relie le centre bourg et le quartier enclavé de la Bosse .

RETOUR AU TERRITOIRE DU MENÉ ET À SES ATTENTES

« CES TERRITOIRES RURAUX MAL PERÇUS AUJOURD'HUI, SERONT TRÈS ATTRACTIFS DEMAIN »

INTERWIEW JACKY AIGNEL, MAIRE DE LA COMMUNE DU MENÉ ET MAIRE DÉLÉGUÉ DE SAINT-GOUÉNO, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MENÉ

Que va changer le cadre de la Commune nouvelle à l'échelle des bourgs ? Et dans la réflexion de territoire déjà engagée ?

Jacky Aignel : « L'intercommunalité très aboutie du Mené préfigurait déjà le cadre de la Commune nouvelle (CN). Le passage s'est fait sans difficulté majeure, du moins dans l'esprit des élus. Voilà 50 ans que nous avons l'habitude de travailler ensemble et de raisonner à l'échelle du territoire ! La Commune nouvelle est l'aboutissement naturel d'une démarche de coopération déjà en oeuvre. Toutefois, il a fallu structurer cette nouvelle entité territoriale. Les responsables des différents services (sociaux, techniques, urbanisme, éducation, culture, développement économique, etc.) ont désormais comme souci constant, de faire fonctionner au mieux leurs équipes. La CN est composée de 7 services et 7 commissions dirigés par un élu, maire-délégué, et un responsable opérationnel.

Cette fusion résulte de la démarche d'innovation qui anime depuis toujours notre territoire. Grâce à des moyens financiers supérieurs, nous serons encore plus forts qu'au sein d'une intercommunalité classique. Nous n'aurons pas à subir la baisse des dotations de l'Etat. En effet, notre dotation globale de fonctionnement (DGF) sera maintenue alors que les communes isolées devront faire face à une baisse de 35 %. Une fois regroupés, nous disposerons de moyens supérieurs pour la mise en œuvre de projets plus ambitieux avec possiblité d'être reconnnus par l'Etat, la Région, l'Europe... Le travail engagé depuis 15 ans sur les énergies renouvelables n'aurait pas été envisageable voire pertinent à l'échelle d'une seule commune. Même constat en termes d'équipements. La Commune nouvelle se donne donc pour mission de mieux gérer encore l'ensemble du territoire, de façon plus juste, avec une gestion équitable des taxes. Et la volonté d'abolir la concurrence entre les communes. »

Dans le cadre de la Commune nouvelle, quelles dispositions avez-vous prises pour renforcer l'attractivité des bourgs ?

J.A : « Cette question nous préoccupe depuis longtemps. Lorsque nous avons lancé la réflexion autour de l'autonomie énergique du territoire, nous sommes très rapidement arrivés à la question de l'habitat et du bâtiment qui

pèse lourd dans la consommation énergétique globale ; soit entre 15 et 20 %. Par ailleurs, nous constations la poussée des lotissements neufs : ce phénomène contribuant d'une part à l'étalement des communes et d'autre part à la désaffection des centres-bourgs. Avec une population vieillissante qui ne se renouvelle pas, on ne pouvait pas laisser se désagréger nos centres anciens. Ce phénomène croissant nous a amenés à réfléchir avec l'EPF et l'IAUR, aux leviers de l'attractivité. Il s'agit bien évidemment d'un ensemble : l'offre de services, la qualité du bâti, des espaces publics... Ouvrir ce bâti conçu à une autre époque, l'adapter aux besoins contemporains tout en respectant sa qualité patrimoniale fait partie des stratégies envisagées. En cela, les propositions de travail de la Team Bretagne Solar Décathlon traduisent bien ce que nous souhaitons faire : requalifier le bâti ancien pour créer de l'habitat confortable et performant, en introduisant de l'innovation et de la créativité. »

Vous avez suivi de près le travail des étudiants de l'atelier La fabrique ? Que vous inspire ces propositions ? Comment va-t-il se prolonger ?
J.A : « Nous avons besoin pour avancer, de libérer les énergies. Pour inventer l'avenir de ces territoires ruraux, il faut aussi rêver un peu. Le travail des étudiants amène des propositions très concrètes mais également cette part d'utopie qui fait d'avancer. En 2011, lorsque le Mené a rejoint le réseau TEPOS (1) , nous passions pour des farfelus... Aujourd'hui, nous sommes présentés comme des précurseurs. Une question de point de vue.

Cette capacité à innover, notamment sur la question énergétique a retenu l'attention de l'IAUR, lorsque nous nous sommes rencontrés. Il y avait des choses qui se passaient ici et nul part ailleurs, ce qui faisait de ce territoire, un champ d'investigations, de recherche intéressant. Ce travail de fond est important pour nous, nous souhaitons qu'ils se poursuive, c'est pourquoi nous avons signé une nouvelle convention avec l'IAUR. Ainsi dans chaque bourg de la Commune nouvelle, un îlot a été repertorié. Il va faire l'objet d'un travail d'étude suivi de propositions. Une motivation supplémentaire pour stimuler la dynamique de terriroire. »

Comment percevez vous l'avenir des territoires ruraux tels que le Mené ?
J.A : « Je pense que ces territoires ruraux mal perçus aujourd'hui seront très attractifs demain. On voit bien se dessiner dans la société un besoin de retour vers la nature, d'espace, de tranquilité. Une dimension sécurisante inexistante dans les villes plus impersonnelles. Il nous appartient donc de proposer une qualité de vie encore meilleure. Nous avons la volonté d'être les acteurs de notre propre développement ... »

(1) TEPOS, Territoire à Energie Positive. Fondé en 2011, le réseau des Territoires à énergie positive rassemble des collectivités locales et territoires ruraux souhaitant aborder la question de l'énergie dans une approche globale du développement du territoire.

« OXYGÉNER LA RÉFLEXION »

INTERWIEW DE MARIE-THÉRÈSE GRIPPAUDO, DÉLÉGUÉE À LA REVITALISATION URBAINE DE LA COMMUNE DU MENÉ

Vous avez suivi étape par étape le travail des étudiants. En tant qu'élue et actrice engagée du territoire, que vous ont apporté ces propositions prospectives sur l'avenir du Mené ?
Marie-Thérèse Grippaudo : « Ce travail amène un regard nouveau. Dire que la créativité est mère de l'innovation, est une vérité de La Palice, cependant, lorsqu'on est élu, l'innovation s'arrête bien souvent au seuil du financier. Le travail des étudiants a oxygéné la réflexion. Elle s'est libérée des contraintes dites « politiques » pour laisser libre cours à l'imagination à partir des données de l'histoire du territoire. Projeter le futur à partir des racines du passé ! »

Dans le cadre de la commune nouvelle, un poste d'élu à la revitalisation des bourgs va être créé. Quelles seront ses grands axes de travail, son calendrier ?
M.T.G : « Nous sommes encore au début de l'aventure. La Commune nouvelle se met en place et toutes les équipes ajustent actuellement leurs curseurs : échanges, coopérations, mutualisations sont à l'ordre du jour. Il est vrai que depuis le 1er Janvier 2016, j'anime aux côtés de Michel Ulmer et en collaboration avec Céline Blaison, la revitalisation des centres-bourgs de notre territoire. L'exemplarité de Collinée marquée par la candidature à l'AMI, permet aujourd'hui d'essaimer sur les six autres communes. Notre axe de développement consistera à la définition de l'identité de chaque commune déléguée, afin qu'ensemble notre territoire se positionne dans toute son attractivité. Cela ne pourra se réaliser sans la médiation avec les habitants.
Nos partenaires tels que l'IAUR et l'EPF devraient nous accompagner dans cette tâche aux côtés du bureau d'étude retenu. »

Le Mené fait preuve d'une grande capacité à se réinventer. Quels sont les ferments de cette dynamique de territoire ?
M.T.G : « C'est un territoire pionnier qui ose innover. J'ai beaucoup de chance de m'y être installée. Cette terre est enclavée et on pourrait la croire refermée sur elle-même. Il n'en est rien ! C'est peut-être cette difficulté, au contraire, qui a poussé ces hommes et ces femmes à être plus imaginatifs, inventifs, quelquefois légèrement décalés par rapport aux solutions que peuvent préconiser les institutions, qui proposent sans trop y croire. Nous sommes faits

de ce bois qui construit les gens curieux de tout, cherchant eux-mêmes des solutions au lieu de les demander, sachant se mobiliser, se fédérer pour le bien commun. C'est un territoire riche de ses habitants et je suis fière de compter parmi eux. »

Direction de la publication : CAUE 22
Textes : Anne-Elisabeth Bertucci
Illustration de couverture : Groupe Mosaïque
Maquette et graphisme : CAUE 22
© CAUE des Côtes d'Armor, 2016

CAUE 22 - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des Promenades, 22000 Saint-Brieuc
tél. 02 96 61 51 97 - www.caue22.fr

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les acteurs rencontrés nous avons sollicités à la préparation de cette publication. Merci aux étudiants des groupes de l'atelier cités ci-après:

le groupe éch(o)s : BERNARD Gaetan - FEAT Donatien - HERIVEAU Flore - LE MOIGNE Floriane - NOUVEL Anne-Sophie - PESSOA Isabelle

le groupe mosaïque : AMAYA Rafael - AUBRÉE Clémence - CALVAR Vincent - CONDETTE Marine - JULIEN Chloé - OLGUIN TAPIA Lorena

le groupe serre : CASCONE Silvia - FAUCHEUX Célia - MORAZIN Philippe – ROGUE Stéphane – SLIMANE Meriem

le groupe synergie : MARANHO Thaiane - MÖLLER Lara - ORVAIN Charlène - PELLIER Marie - PERREARD Laura - SOUCHET Valentin

le groupe tisser le mené : AIT HIDA Dina – CARREE Faustine – DIAS Laisa – MOTHU Benjamin – NOLLET Camille

le groupe tour de main : ELIAC Caroline - LEBESCOND Servane -LOUVEt Laura -PEREZ Kevin - RIMETZ Pauline

COPYRIGHT PHOTOS / DOCUMENTS

Photos p.17 : http://transitionenergetique.org/liberer-les-energies-positives/
Photos p.20 : http://www.iaur.fr
Photos p.38 : http://www.territoires-ville.cerema.fr/le-mene-un-territoire-a-energie-positive-en-2030-a1341.html
Photos p.42 : http://conseil.developpement.paysdevitre.org/2012/12/05/de-retour-de-la-route-des-energies-du-mene-22-ils-racontent/
Photo p.50 : http://www.transition-energetique.org/
Photo p.56 : Portrait de village Collinée, 2009, Sylvain Rocaboy, photographe